Image not found or type unknown

Propriété industrielle : à quoi sert le portail « Data INPI » ?

Fiche pratique publié le **22/07/2021**, vu **791 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Pour faciliter les démarches des entrepreneurs ou futurs entrepreneurs, l'institut national de la propriété industrielle (INPI) a mis en ligne une base de données appelées Data INPI.

Lors de la création d'une société ou d'une marque, il est important d'effectuer quelques recherches pour éviter, par exemple, de choisir une dénomination sociale trop proche de celle d'une autre entreprise ou d'utiliser le nom d'une marque déjà prise.

Pour cela, le portail « Data INPI » est un outil gratuit mis à votre disposition pour accéder aux données de propriété industrielle et des entreprises.

Cette base de données permet donc de faciliter vos recherches pour :

- connaître la liste des marques déposées en France ;
- explorer la base des dessins et modèles ;
- s'informer sur les brevets existants dans son domaine d'innovation ;
- obtenir des données relatives aux entreprises : clients, bénéficiaires effectifs, partenaires, fournisseurs, etc.

Vous pouvez consulter le portail Data INPI ici.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : Comment protéger la marque de son entreprise ?

Voir aussi notre guide : Réussir l'ouverture d'un restaurant rapide 2021-2022

Articles sur le même sujet :

- Réussir la création de sa SARL
- Réussir l'ouverture d'un restaurant rapide
- Réussir la création d'un food-truck
- Louer à des touristes
- S'installer dans les services à la personne
- Créer et gérer un site de e-commerce
- Récupérer une facture impayée
- Gérer un compte courant d'associé

- Rémunérer un gérant de SARL
- Guide pratique de la SARL

- Qu'est-ce qu'un business plan ? Exemples de business plan
- Comment réaliser facilement un business plan en 4 étapes
- Comment créer et gérer une entreprise individuelle ?
- Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?
- Comment créer une SARL en 7 étapes ?
- Peut-on créer une entreprise pendant un CSP ?
- Quel statut pour le conjoint du chef d'entreprise ?
- Est-il légal de créer une société offshore ?
- Comment rédiger un accord de confidentialité ? Exemple
- Comment protéger une idée ?
- Comment protéger le nom de son entreprise ?
- Déposer un nom de société
- Comment protéger le logo de son entreprise ?
- Comment protéger un nom de domaine ?
- Comment déposer un brevet ?
- Quelles sont les assurances obligatoires pour les entreprises (et les auto-entrepreneurs) ?
- En quoi consiste le portage salarial ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés